

Calendrier formation 2024



SDIS de l'Aube

Service compétences, formation et

APS

(CFAPS)

29/08/2024

<u>Contenu</u>

Calend	drier corps communaux	4
1	Les procédures	4
2	La dispense de formation (reconnaissance des attestations, titres et diplômes)	5
3	Les résultats	5
4	Plateforme DISEGNO	5
5	Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps communaux	6
6	Passage d'un corps communal au corps départemental	8
7	Les formations	9
8	Formations maintien et perfectionnement des acquis	. 16
9	Annexes	. 17
Calend	drier corps départemental	20
1	Développement des compétences	. 20
2	Les procédures	. 20
3	Organisation d'une formation	. 23
4	Les parcours grades - formations - compétences	. 27
5	Les formations initiales et d'avancement	. 35
Les sp	écialités	47
1	Conduite	. 47
2	Encadrement des activités physiques	. 56
3	Risques technologique	. 60
4	Secours en milieu périlleux	. 64
5	SSSM	. 66
6	Formation et développement des compétences	. 68
Forma	tions maintien et perfectionnement des acquis	8′
1	Activités physique et sportives	.81
2	FMPA COD	. 83
3	Formateur de secourisme	. 86
4	FMPA GOC3	. 88
5	FMPA SAL	. 89
6	FMPA GRIMP	. 90
7	FMPA RCH	. 91
8	FMPA RAD	. 93
9	FMPA SSSM	. 95
10	FMPA FORMATEURS CAISSON	. 96
Les sta	ages extérieurs	99
1	L'ENSOSP	. 99
2	Le CNFPT et l'INSET	. 99
3	Autres formations	100
Les m	anifestations sportives	101
1	Cross	101
Annex	es	

Calendrier corps communaux

1 Les procédures

<u>Préambule</u>

Le calendrier de formation présente toutes les formations programmées par le service Compétences, Formation, Activités Physiques et Sportives (CFAPS) pour l'année en cours. Il est à votre disposition sur le site intranet du SDIS 10 (http://www.sdis10.com).

Ce calendrier constitue un minimum de stages prévus. Afin d'être plus réactifs lors de vos recrutements, des stages supplémentaires peuvent être organisés localement à votre demande (au sein du corps communal, dans un CIS de secteur,...).

Cette demande doit être effectuée auprès du service CFAPS, dans le respect du délai de 2 mois, qui après étude des conditions d'organisation (nombre de stagiaires, repas, disponibilité des salles de cours, disponibilité des formateurs...) validera ou non la formation.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation permettant ainsi de s'adapter aux contraintes professionnelles et familiales.

Comment s'inscrire?

Les candidats peuvent s'inscrire au fil de l'eau, sous couvert de leur chef de corps et de la mairie, tout au long de l'année grâce à la fiche d'inscription qui se trouve en annexe et qui est également disponible sur le site intranet du SDIS 10.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et ce jusqu'à 2 mois avant le début du stage.

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, le service CFAPS procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, le service CFAPS envoie un mail de « publicité » aux mairies et aux chefs de corps en indiquant le nombre de places disponibles.

Dans ce cas les chefs de corps procèderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès du service en charge des corps communaux : sdis.cpi@sdis10.fr.

Chaque candidat inscrit recevra à la clôture des inscriptions du stage :

Les candidats retenus :

- Un mail de convocation est envoyé aux stagiaires.

Les candidats non retenus :

- Un mail indiquant qu'il n'a pas été retenu au stage.

Les désistements et absences

Chaque désistement ou absence doit être communiqué au plus tôt au service CFAPS, en précisant le motif, à l'adresse mail suivante : sdis.formation@sdis10.fr.

2 <u>La dispense de formation (reconnaissance des attestations, titres et diplômes)</u>

La dispense de formation a pour objectif de prendre en compte des compétences ou des expériences déjà acquises en vue d'obtenir une attestation de formation, un titre ou un diplôme. À cet effet, le sapeur-pompier doit en faire la demande au service CFAPS sous couvert de la voie hiérarchique.

La dispense de formation donne lieu, en fonction des compétences ou des expériences déjà acquises, à une réduction partielle ou totale de périodes de formation nécessaires pour l'obtention d'une attestation, d'un titre ou d'un diplôme.

3 Les résultats

Dès validation de l'UV (SAP, DIV ou INC) et sous réserve de l'aptitude médicale, le SPV peut être alerté pour toute intervention sur la commune, correspondant à la mission.

4 Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis par courriel automatique dès votre recrutement.

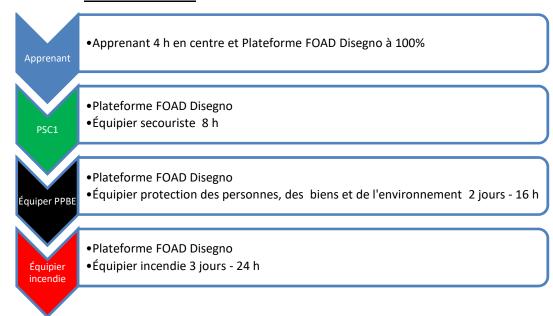
citrus



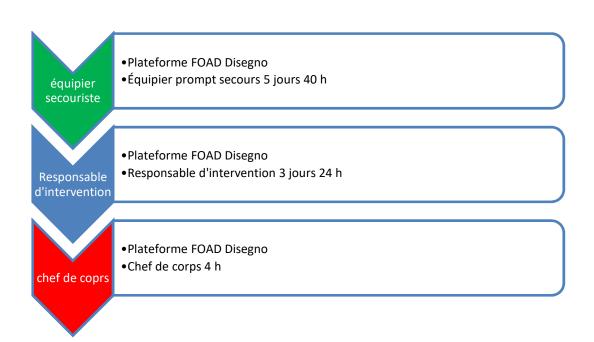
Navigation et apprentissage des agents

5 <u>Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps</u> communaux

1 Formation initiale



Formations complémentaires et d'avancement



	JE POURRAIS DEVENIR			
JE SUIS	GRADE APPELATION	CONDITIONS RH	PRE REQUIS FORMATION	LE MAIRE
SAPEUR DE 2 ^{ème} CLASSE	SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	1 an minimum de période probatoire (sauf pour les titulaires du brevet JSP)	Détenir au minimum les formations "Apprenant" et "PSC1"	Il peut aussi attendre l'acquisition de la formation initiale complète (SUAP DIV et INC),
SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	CAPORAL	3 ans d'engagement SPV		
CAPORAL	CAPORAL- CHEF	3 ans dans le grade de caporal		
CAPORAL- CHEF	SERGENT	3 ans dans le grade de caporal-chef	Formation initiale complète + responsable d'interventions	Il peut nommer le SPV avant l'obtention de la formation "Responsable d'interventions"
SERGENT	SERGENT- CHEF	3 ans dans le grade de sergent		
SERGENT- CHEF	ADJUDANT	4 ans dans le grade de sergent		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr)
ADJUDANT	ADJUDANT- CHEF	3 ans dans le grade d'adjudant		
ADJUDANT- CHEF	LIEUTENANT	Prendre contact avec le service RH-SPV		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet, (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr). Le SDIS se chargera de la rédaction de l'arrêté de nomination

Je souhaite intégrer le SDIS 10

Je dois réaliser les compléments de formation ci-dessous					
Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée		
		🦴 Pour les titulaires du prompt secours			
Équipier SUAP CD	40 h	Prompt secours	Je suis équipier SUAP CD		
		Pour les non titulaires du prompt secours			
Prompt secours	40 h	PSC			
Équipier SUAP CD	40 h	Prompt secours	Je suis équipier SUAP CD		
		Pour tout le monde			
Équipier DIV CD	24 h		Je suis équipier DIV CD		
Équipier INC CD	80 h		Je suis équipier INC CD		
Équipier SR* CD	28 h	Appartenir à un CIS ayant un moyen SR ou prendre des gardes dans un CIS ayant un moyen SR	Je suis équipier SR CD		

*Le module SR n'est pas obligatoire pour l'avancement

Je suis chef d'équipe dans un corps communal et je souhaite devenir chef d'équipe au sein du SDIS 10							
	(après validation du chef de centre CD)						
	A la suite du d	complément d'équipier ci-dessus, je dois réaliser la form	nation ci-dessous				
Intitulé	Intitulé Volume Pré requis Activité validée						
Journée bilan individuel – remise à niveau CE	8 h	Être équipier et avoir une ancienneté de 2 ans de SPV					
Chef d'équipe CD	Je suis chef d'équipe (sous réserve d'être nommé caporal)						
Je suis maintenant « chef d'équipe sapeur-pompier au SDIS 10 »							

Je suis chef d'agrès DIV dans un corps communal et je souhaite devenir chef d'agrès PPBE au sein du SDIS 10 (après validation du chef de centre CD)

A la suite des compléments ci-dessus, je dois réaliser la formation ci-dessous

Nodule CA PPBE CD 32 h

Pré requis
Activité validée

Je suis déclenché comme CA DIV
(sous réserve d'être nommé sergent)

Pour accéder ensuite aux fonctions de CA1E SUAP, CA1E MEA ou CA1E SR je dois maintenant suivre le cursus du Corps Départemental (après validation du chef de centre CD)

Je suis maintenant « chef d'agrès PPBE sapeur-pompier au SDIS 10 »

7 <u>Les formations</u>

Parcours équipier corps communaux

Apprenant corps communaux

Apprenant corps communaux			
Durée	4 heures en centre et validation FOAD		
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux		

Objectif du stage

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaitre leur environnement institutionnel & administratif

Conditions d'accès / prérequis
Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation
Validation Apprenant
Entretien chef de corps et validation FOAD

PSC 1 corps communaux

PSC 1 corps communaux				
Durée	1 jour			
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12			
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux			

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier SAP corps communaux 1^{er} secours

Conditions d'accès / prérequis

Apprenants aptes

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 13 janvier	CIS St Parres les Vaudes	2024-01-PSC1 corps communaux	
Samedi 24 février	CIS Mery sur Seine	2024-02-PSC1 corps communaux	
Lundi 27 mai	CIS Nogent sur Seine	2024-03-PSC1 corps communaux	
Samedi 29 juin	CIS Chaource	2024-04-PSC1 corps communaux	
Samedi 7 septembre	CIS Marigny le Châtel	2024-05-PSC1 corps communaux	
Samedi 19 octobre	CIS Piney	2024-06-PSC1 corps communaux	
Samedi 16 novembre	CIS Bar sur Seine	2024-07-PSC1 corps communaux	

Prompt secours corps communaux

Prompt secours corps communaux				
Durée	5 jours			
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12			
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux			

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier prompt secours corps communaux

Conditions d'accès / prérequis

Apprenants aptes au SUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 6, 13, 20, 27 avril et 4 mai	CIS Mery sur Seine	2024-08-prompt-secours corps communaux	
Samedis 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre	CIS Piney	2024-09-prompt-secours corps communaux	
Samedis 9, 16, 23, 30 novembre et 7 décembre	CIS Estissac	2024-10-prompt-secours corps communaux	

Équipier Protection des personnes des biens et de l'environnement corps communaux

Équipier PPBE corps communaux					
Durée	2 jours				
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12				
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux				

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier DIV corps communaux

Conditions d'accès / prérequis

Prompt secours ou PSC1 (pour les moins de 18 ans un complément tronçonneuse devra être réalisé à la majorité)

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 20 et 27 janvier	CIS Bouilly	2024-11-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 2 et 9 mars	CIS Piney	2024-12-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 25 mai et 1 ^{er} juin	CIS Ramerupt	2024-13-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 14 et 21 septembre	CIS Marcilly le Hayer	2024-14-EQ PPBE corps communaux	

Équipier incendie corps communaux

Équipier incendie corps communaux		
Durée	3 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier incendie corps communaux

Conditions d'accès / prérequis

Équiper PPBE corps communaux

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 3, 10 et 17 février	CIS Estissac	2024-15-EQ INC corps communaux	
Samedis 8, 15 et 22 juin	CIS Arcis sur Aube	2024-16-EQ INC corps communaux	
Samedis 28 septembre, 5 et 12 octobre	CIS Aix en Othe	2024-17-EQ INC corps communaux	

Parcours avancement dans un corps communaux

Parcours responsable d'intervention corps communaux

Responsable d'intervention		
Durée	3 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
	SPV corps communal, équipier toutes missions, 1 ^{ère} classe,	
Public	3 ans après la formation initiale complète	
	(PSC1, PPBE INCENDIE)	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de responsable sur intervention

Conditions d'accès / prérequis

Équipier incendie, SPV 3 ans minimum et 1ère classe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 2, 9 et 16 mars	CIS Arcis sur Aube	2024-18-RESP INT corps communaux	
Samedis 8, 15 et 22 juin	CIS Saint Parres les Vaudes	2024-19-RESP INT corps communaux	
Samedis 19, 26 octobre et 2 novembre	CIS Bouilly	2024-20-RESP INT corps communaux	

Formation chef corps communaux

Formation chef corps communaux / FMPA chef corps communaux		
Durée	4 heures	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 20	
Public	Chefs de corps ou adjoints corps communaux	

Objectif du stage
Organisation du SDIS et procédures administratives

Conditions d'accès / prérequis

Être chef de corps ou adjoint d'un corps communal

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars matin	Direction	2024-21-responsable corps communaux	
Samedi 21 septembre matin	Direction	2024-22-responsable corps communaux	

8 Formations maintien et perfectionnement des acquis

Formation continue PSC1 corps communaux

Formation continue PSC1 corps communaux		
Durée	4 heures	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10	
Public	Sapeurs-pompiers corps communaux	

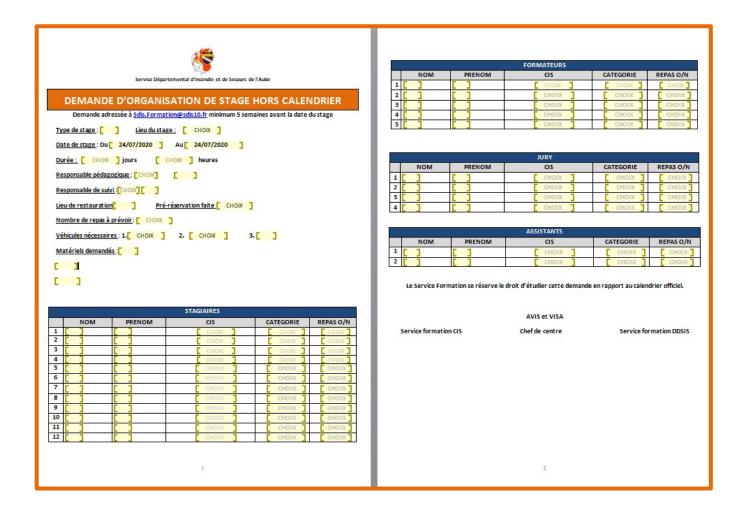
Objectif du stage	
Révision du PSC1	

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire du PSC1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Gestion des dates et des lieux par les corps communaux demandeurs			
Le formateur trouvera sur la plateforme Disegno le contenu à suivre.			
Le formateur fera les remontées au service CFAPS			

9 Annexes

Formulaire création de stage :





Annexe 2 : PV chef de corps communal

Module « Apprenant »



FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE CPI - 2024

Cette fiche de demande de formation doit :

- Être adressée à l'adressemail sdis.cpi@sdis10.fr
- Transmise au plus tard 2 mois avant le début du stage

	<u>IDENTITE</u>		
Matricule : Grade : _	CPI : _		
□ Mme □ M Nom · Téléphone :	Prénom :		
Date de naissance ://			
R # = :1 .			
	FORMATION DEMANDEE		
Stage n° :	Intitulé du stage :		
Lieu :			
Data . , ,			
Renseigner <u>obligatoirement</u> les éléme	nts ci-dessus en consultant le calendrier d	es formations.	
Signature du Candidat	Avis et signature du Chef CPI	Avis et signature du Maire	
Date:	Date:	Date:	
Partie réservée au service CFAPS du SDIS			
Reçu le :	Saisie :		

Calendrier corps départemental

1 Développement des compétences

Le développement des compétences implique que l'apprenant soit connecté le plus tôt possible à son futur environnement.

Tout d'abord, il est nécessaire que cette découverte de l'environnement commence avant même l'arrivée en stage. Un accompagnement de l'apprenant par le chef de centre et idéalement par un tuteur constitue l'opportunité de développer un socle de connaissances et de gestes techniques élémentaires (ex. : apprendre à dérouler un tuyau).

Ensuite, le stage en présentiel est le moment privilégié pour compléter ces connaissances et développer des savoirs-agir au moyen notamment de mises en situation proposées par le formateur.

Enfin, le sapeur-pompier nouvellement formé perfectionnera son apprentissage en centre de secours avec ses pairs et par sa pratique opérationnelle.

2 Les procédures

Le calendrier

Le calendrier de formations est édité annuellement. Il présente toutes les formations programmées par le service CFAPS pour l'année en cours. Il est consultable sur le site intranet du SDIS 10 (https://www.sdis10.com/espace-client/types/formation/).

Ce calendrier constitue un minimum de stages prévus. Afin d'être plus réactifs lors des recrutements au fil de l'eau, les stages prompt secours – équipier PPBE peuvent être organisés à la demande des CIS au plus proche de l'affectation du sapeur-pompier.

De manière générale, des stages supplémentaires peuvent aussi être organisés localement à la demande (au sein du CIS, dans un CIS de secteur,...) et adapté aux horaires.

Ces demandes doivent être effectuées auprès du service CFAPS qui après étude des conditions d'organisation (nombre de stagiaires, repas, disponibilité des salles de cours, disponibilité des formateurs...) validera ou non la formation, grâce au formulaire de création de stage disponible sous : S:\INTER CIS\FORMATION SDIS 10\demande de création de stage hors calendrier dans un délai de 2 mois avant le début du stage.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation, permettant ainsi aux SPV de s'adapter à leurs contraintes professionnelles et familiales.

Comment s'inscrire?

Les inscriptions se font sur WebFor via le chef de centre ou le responsable formation du CIS.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et <u>ce jusqu'à 2 mois avant</u> le démarrage du stage. Aucune inscription ne sera prise après ce délai, il s'agit du délai de préparation en centre et de réalisation de la FOAD

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, le service CFAPS procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, le service CFAPS envoie un mail de « publicité » aux chefs de centre en indiquant le nombre de places disponibles. Dans ce cas, les chefs de centres procèderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès du service CFAPS.

Chaque candidat inscrit recevra à la clôture des inscriptions du stage :

Les candidats retenus :

Un mail de convocation est envoyé aux stagiaires.

Les candidats non retenus :

- Un mail indiquant qu'il n'a pas été retenu au stage.

Les chefs de centres :

- Dans tous les cas, le chef de centre reçoit une copie du mail de réponse.

Les formateurs

Les formateurs peuvent s'inscrire au fil de l'eau, tout au long de l'année sur WebFor via leur chef de centre ou le responsable formation du CIS (ou service général).

Les désistements

Chaque désistement ou absence (stagiaires ou formateurs) doit être communiqué au plus tôt par mail au service CFAPS, en précisant le motif, à l'adresse électronique suivante : sdis.formation@sdis10.fr

Chaque désistement de formateur à moins de 15 jours du stage doit entrainer une recherche de remplaçant.

Le renouvellement du permis PL

La procédure de renouvellement des permis PL est consultable sur le serveur à l'adresse suivante :

S:\INTER CIS\PPRR Corps Départemental\personnel\Procédure renouvellement Permis C.pdf

Celle-ci doit être scrupuleusement respectée au risque que le CERFA soit refusé.

Les dispenses de formation

La dispense de formation a pour objectif de prendre en compte des compétences ou des expériences déjà acquises en vue d'obtenir une attestation de formation, un titre ou un diplôme. A cet effet, le sapeur-pompier doit en faire la demande au service CFAPS sous couvert de la voie hiérarchique.

La dispense de formation donne lieu, en fonction des compétences ou des expériences déjà acquises, à une réduction partielle ou totale de périodes de formation nécessaires pour l'obtention d'une attestation, d'un titre ou d'un diplôme.

Les ordres de mission

Un ordre de mission est obligatoire pour effectuer un déplacement hors du département (stage, jury, compétition, réunion,...).

La demande est à effectuer dès la réception de votre convocation, auprès du service CFAPS en précisant les dates et horaires des trajets allers et retours, le cas échéant l'immatriculation du véhicule utilisé et les frais qui donneront lieu à remboursement.

L'ordre de mission est transmis à l'intéressé après validation.

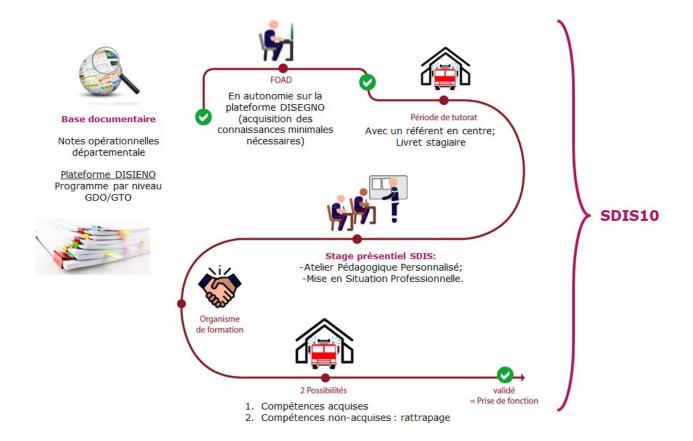
En cas de remboursement de frais, les originaux attestant des frais engagés seront transmis avec l'ordre de mission au service CFAPS.

Les formations du Service de Santé et de Secours Médical

La formation des personnels du SSSM comprend des formations départementales et des formations nationales. Toutes les demandes de formations doivent se faire auprès de la cadre de santé qui après validation transmettra les demandes au service CFAPS.

3 Organisation d'une formation

Processus de la formation :



Livret stagiaire et plateforme DISEGNO :

Le stagiaire est acteur à part entière de son processus de formation. Pour cela, deux outils sont mis à sa disposition. Les stagiaires, n'ayant pas fait leur livret de préparation ou la foad à 100%, ne pourront pas assister à la formation.

Livret stagiaire et tutorat

Lors de la convocation au stage, le service CFAPS transmettra aux chefs de centre et aux stagiaires un livret. Celui-ci sera rempli en centre avec un ou plusieurs tuteurs désignés par le chef de CIS.

Le tuteur contribue à l'intégration du personnel au sein de l'unité opérationnelle et l'accompagne dans sa progression pédagogique et son engagement sur intervention.

Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

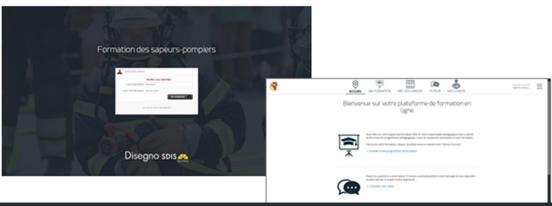
Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis dès le recrutement.



Navigation et apprentissage des agents

Disegno-spis 👭





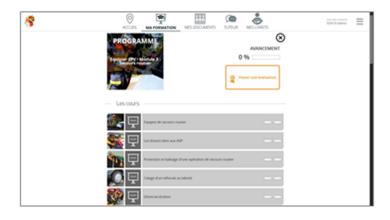
Disegno-spis 🙅





Disegno spis 👭











Pour chaque cours, entraînez-vous et vérifiez vos connaissances





- ▶ Explications et corrigés sont disponibles en mode entraînement. Les agents se raccrochent alors plus facilement aux points vitaux du cours
- Les questions bien répondues sont mises en quarantaine. Nous testons l'agent en priorité sur ses points faibles.

Disegno-spis 👭

Passez vos évaluations certificatives, ou des auto-évaluations (évaluations à blanc)



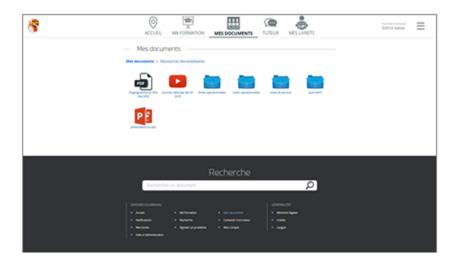
- En fonction du process de formation de votre SDIS, la présence d'un examinateur pout être requise.
- Les questions sont équitablement réparties entre tous les cours composant le programme
- Votre passif d'entraînement n'est pas pris en compte pour le choix des questions.
- Tous les agents sont évalués sur les mêmes notions, dans les mêmes proportions mais avec des questions différentes
- Vous pouvez récupérer vos preuves de réussite en PDF et consulter votre historique de passage



Disegno-spis 👭



Profitez de la base documentaire publique de votre SDIS





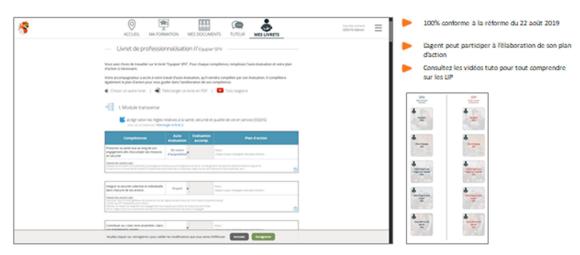


Contactez votre tuteur pour toute question concernant votre formation



Disegno-spis 👭

Auto-évaluez-vous dans le cadres de vos livrets individuels de professionnalisation (LIP)



Disegno spis 👭

Si vous participez au suivi d'autres agents, vous avez accès à l'administration

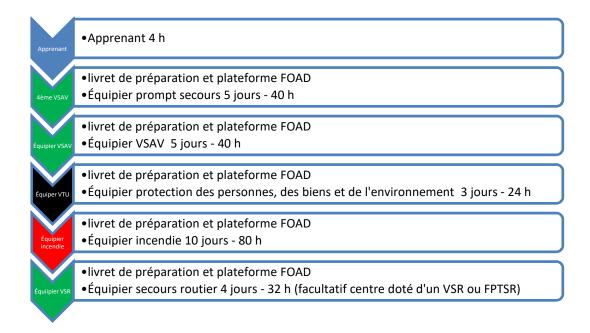


 Vous pouvez effectuer les actions qui vous sont autorisées

4 Les parcours grades - formations - compétences

Le sapeur-pompier toutes missions :

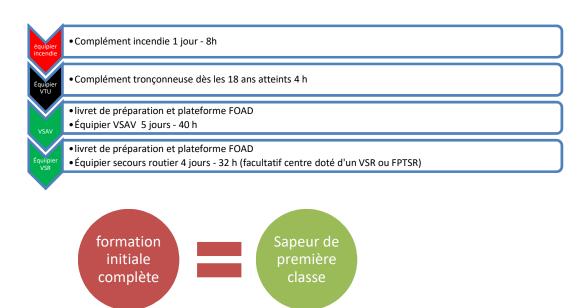
Formation initiale:





L'ordre des formations est indicatif, nous privilégions le SUAP pour des raisons opérationnelles

Intégration suite à l'obtention du brevet JSP :

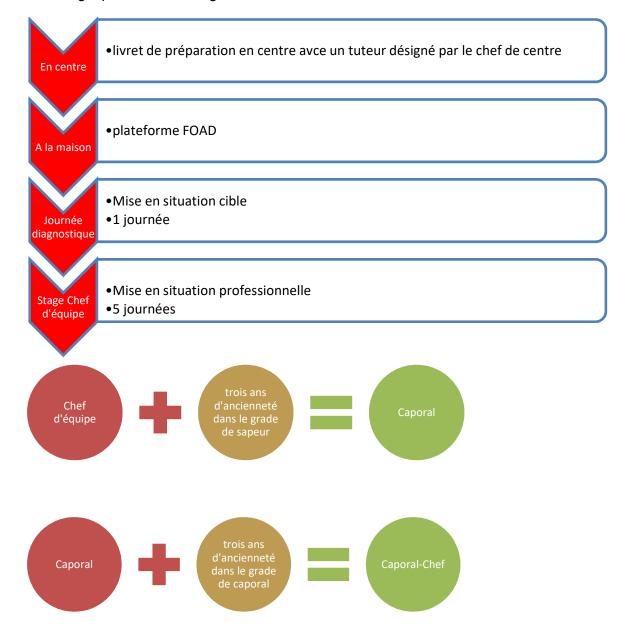


Parcours d'avancement :

Chef d'équipe et Caporal :

Pour participer à la formation chef d'équipe, il faut être nommable caporal.

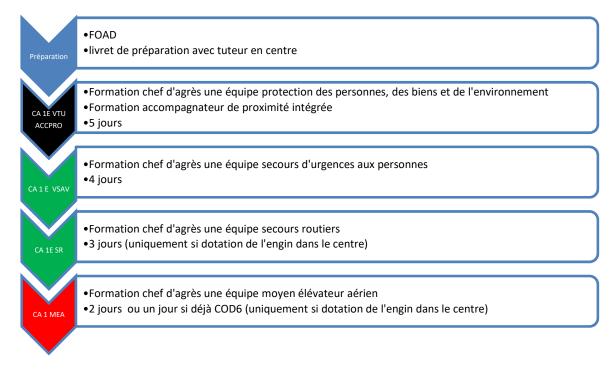
Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.

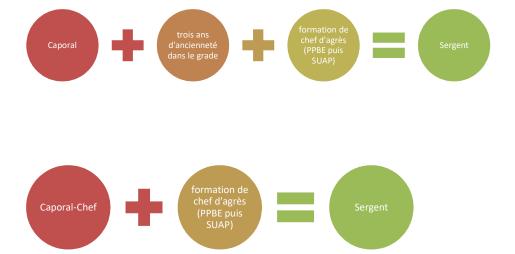


Sergent et chef d'agrès une équipe :

Pour participer à la formation de chef d'agrès une équipe, il faut être nommable sergent.

Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.





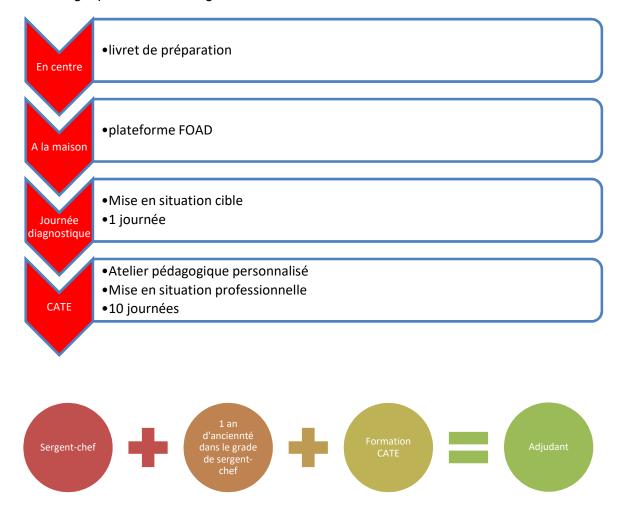
Les formations doivent être effectuées dans l'ordre défini ci-dessus, cela permet aux apprenants d'appréhender au mieux le rôle du chef d'agrès et de prendre en main les outils



Adjudant, chef d'agrès tout engin :

Pour participer à la formation de chef d'agrès tout engin, il faut être nommable adjudant et avoir effectué la formation de chef d'agrès une équipe à minima chef d'agrès PPBE et SUAP.

Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.



Sapeurs-pompiers mission unique (SUAP)

Formation initiale:

Apprenant

Apprenant

Apprenant 4 h

Ilivret de préparation et plateforme FOAD

Équipier vsav

Ilivret de préparation et plateforme FOAD

Equipier vsav

Ilivret de préparation des personnes, des biens et de l'environnement 3 jours - 24 h

Ilivret de préparation et plateforme FOAD

Equipier vsav

Ilivret de préparation et plateforme FOAD

Ilivret de préparation et plateforme FOAD

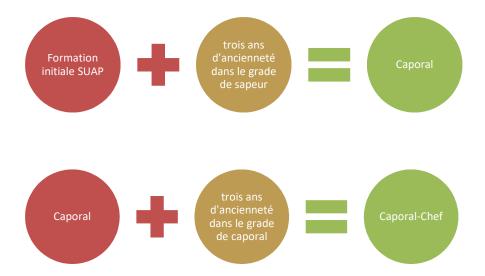
Equipier vsav

Ilivret de préparation et plateforme FOAD



Parcours d'avancement :

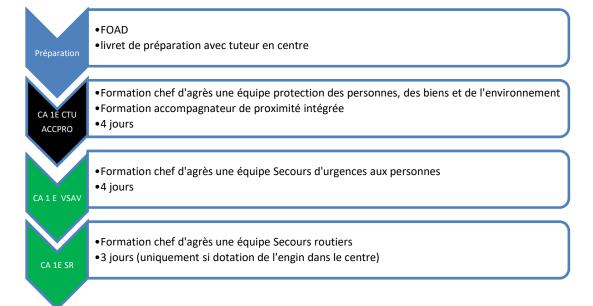
Caporal:

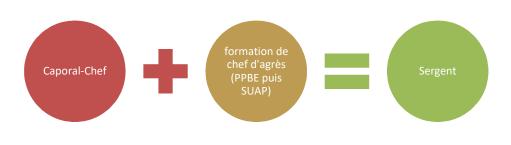


Sergent et chef d'agrès une équipe :

Pour participer à la formation de chef d'agrès une équipe, il faut être nommable sergent.

Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.







Je suis infirmier et je souhaite intégrer le SSSM 10					
Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée		
	Formations départementales				
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement			
Prompt secours	40 h	Module apprenant			
Equipier SUAP CD	40 h	Prompt secours			
Formation de santé en service	8 h	Module apprenant	Réalisation des visites médicales		
Formation habilitation PISU	32 h	Journée d'intégration + doublure(s) en garde postée	Je peux participer aux activités AMU et SSO		
		Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant			
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	Une RATD peut être réalisée		
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme			
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC			
DIU santé publique	8 h + EAD	PEAD santé publique			
Je suis maintenant infirmier Sapeur-pompier					

Je suis médecin et je souhaite intégrer le SSSM 10					
Intitulé	Volume horaire	Pré requis Activité validé			
		Formations départementales			
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement			
Formation de santé en service	2 h	Module apprenant Réalisation des visites médi			
Formations nationales					
Module tronc	8 h +	Madula appropant			
commun SC	EAD	Module apprenant			
Module secourisme	16 h +	Module tronc commun SC			
Wiodule Secourisine	EAD	Woddie tronc commun Sc			
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme			
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC			
DIU santé publique	8 h +	PEAD santé publique			
	EAD				
Je suis maintenant médecin Sapeur-pompier					

Je suis pharmacien et je souhaite intégrer le SSSM 10			
Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
		Formations nationales	
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement	
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	
DIU module pharmacien	88 h	Module tronc commun SC + secourisme	
Je suis maintenant pharmacien sapeur-pompier			

Je suis vétérinaire et je souhaite intégrer le SSSM 10				
Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée	
Formations nationales				
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant		
DIU gestion opérationnelle vétérinaire	24 h	Module tronc commun SC		
Je suis maintenant vétérinaire sapeur-pompier				

5 Les formations initiales et d'avancement

Parcours équipier CD

Apprenant CD

Apprenant CD		
Durée	4 heures	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 25	
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM	

Objectif du stage

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaitre leur environnement institutionnel et administratif

Conditions d'accès

Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février	Direction	2024-1-APP CD	
Samedi 13 avril	Direction	2024-2-APP CD	Disegno + présentiel
Samedi 29 juin	Direction	2024-3-APP CD	
Samedi 5 octobre	Direction	2024-4-APP CD	

Prompt secours CD

Prompt secours CD			
Durée	5 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12		
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les apprenants seront capables d'occuper la fonction d'apprenant VSAV

Conditions d'accès

Aptes à l'activité SUAP

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 20 et 27 janvier, 3, 10 et 17 février	Arcis sur Aube	2024-05-PROMPT SECOURS CD	
Samedis 6, 13, 20, 27 avril et 4 mai	Bar sur Seine	2024-06-PROMPT SECOURS CD	
Samedis 25 mai, 1 ^{er} , 8, 15 et 22 juin	Nogent sur Seine	2024-07-PROMPT SECOURS CD	Préparation :
Du lundi 15 au vendredi 19 juillet	Piney	2024-08-PROMPT SECOURS CD	Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedis 31 août, 7,14, 21 et 28 septembre	Estissac	2024-09-PROMPT SECOURS CD	
Samedi 21 décembre et du lundi 23 au vendredi 27 décembre (pas de stage le 25 décembre)	Vouldy	2024-10-PROMPT SECOURS CD	

Équipier SUAP CD

Équipier SUAP			
Durée	5 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12		
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier SUAP.

Conditions d'accès

Titulaire du prompt secours

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 mars	Vouldy	2024-11-EQ SUAP CD	
Du lundi 22 au vendredi 26 avril	Romilly sur Seine	2024-12-EQ SUAP CD	Préparation :
Du lundi 8 au vendredi 12 juillet	Vouldy	2024-13-EQ SUAP CD	Livret stagiaire
Du lundi 21 au vendredi 25 octobre	Lusigny sur Barse	2024-14-EQ SUAP CD	FOAD Disegno
Du lundi 30 au mardi 31 décembre et du jeudi 2 au samedi 4 janvier 2025	Aix en Othe	2024-15-EQ SUAP CD	

Équipier secours routier

Équipier SR CD		
Durée	4 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier secours routier

Conditions d'accès

Titulaire de l'équipier SUAP et appartenir ou prendre des gardes dans CIS ayant un moyen secours routier.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 26 au jeudi 29 février	Romilly sur Seine	2024-16-EQ SR CD	
Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai (pas de stage le 1 ^{er} mai)	Vendeuvre sur Barse	2024-17-EQ SR CD	Préparation : Livret stagiaire
Du lundi 15 au jeudi 18 juillet	Estissac	2024-18-EQ SR CD	FOAD Disegno
Du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Bar sur Seine	2024-19-EQ SR CD	

Équipier PPBE CD

Équipier PPBE CD			
Durée	3 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12		
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier PPBE

Conditions d'accès

Titulaire du prompt secours CD

prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 3, 10 et 17 février	Brienne le Château	2024-20-EQ PPBE CD	
Samedi 6 avril et le vendredi 12 et samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-21-EQ PPBE CD	Préparation :
Samedis 1, 8 et 15 juin	Bar sur Aube	2024-22-EQ PPBE CD	Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 28 septembre et les samedis 5 et 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-23-EQ PPBE CD	T OAD Disegno
Samedis 16, 23 et 30 novembre	Lusigny sur Barse	2024-24-EQ PPBE CD	

Équipier incendie CD

Équipier INC CD			
Durée	10 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10		
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier incendie

Conditions d'accès

Équipier SUAP CD et équipier PPBE CD.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 27 janvier,samedis 3, 10,17 et 24 février et du lundi 26 février au vendredi 1 ^{er} mars	Bar sur Seine	2024-25-EQ INC CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedis 23 et 30 mars, samedis 6, 13 et 20 avril, et du lundi 22 au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-26-EQ INC CD	
Samedis 8, 15, 22 et 29 juin, samedi 6 juillet, et du lundi 8 au vendredi 12 juillet	Brienne le Château	2024-27-EQ INC CD	
Samedi 19 octobre, du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-28-EQ INC CD	

Parcours chef d'équipe CD

Chef d'équipe CD			
6 jours : 1 journée bilan + 5 jours de stage			
6 / 10			
Sapeurs 1 ^{ère} classe CD			

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'équipe

Conditions d'accès

Être équipier titulaire de la FI et avoir une ancienneté de 2 ans de SPV.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 13 janvier, et du lundi 26 février au vendredi 1 ^{er} mars	Bar sur Seine	2024-29-CE	
Samedi 16 mars, et du lundi 22 avril au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-30-CE	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 25 mai, et du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet	Brienne le Château	2024-31-CE	
Samedi 14 septembre, samedi 19 octobre et du lundi 21 octobre au jeudi 24 octobre	Vouldy	2024-32-CE	
Samedi 14 septembre, vendredi 25 octobre et du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-33-CE	

Parcours chef d'agrès 1 équipe PPBE/SUAP/SR/MEA (CA1E)

Module chef d'agrès une équipe protection des personnes des biens et de l'environnement et accompagnateur de proximité

Chef d'agrès une équipe PPBE + accompagnateur de proximité		
Durée	5 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe DIV/PPBE et d'être formateur de proximité

Conditions d'accès

Être caporal avec 2 ans d'ancienneté ou caporal-chef.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 26, samedi 27 janvier et les samedis 3, 10 et 17 février	Brienne le Château	2024-34-CA1E-PPBE	
Samedi 30 mars, vendredi 5, samedi 6 avril, vendredi 12 et samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-35-CA1E-PPBE	Préparation : Livret stagiaire
Vendredi 20 septembre, samedis 21 et 28 septembre et samedis 5 et 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-36-CA1E-PPBE	FOAD Disegno
Vendredi 8, samedi 9 novembre et samedis 16, 23 et 30 novembre	Lusigny sur Barse	2024-37-CA1E-PPBE	

Module chef d'agrès une équipe secours d'urgence aux personnes

Chef d'agrès une équipe SUAP		
Durée	4 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SUAP

Conditions d'accès

CA1E PPBE

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 5 au vendredi 8 mars	Vouldy	2024-38-CA1E SUAP	
Du mardi 23 au vendredi 26 avril	Romilly sur Seine	2024-39-CA1E SUAP	Préparation : Livret stagiaire
Du mardi 9 au vendredi 12 juillet	Vouldy	2024-40-CA1E SUAP	FOAD Disegno
Du mardi 22 au vendredi 25 octobre	Lusigny sur Barse	2024-41-CA1E SUAP	

Module chef d'agrès une équipe secours routier

Chef d'agrès une équipe SR		
Durée	3 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12	
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SR

Conditions d'accès

CA1E SUAP et appartenir à un CIS ayant un moyen SR.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 27 au jeudi 29 février	Romilly sur Seine	2024-42-CA1E SR	
Du mardi 30 avril au vendredi 3 mai (pas de stage le 1 ^{er} mai)	Vendeuvre sur Barse	2024-43-CA1E SR	Préparation : Livret stagiaire
Du mardi 16 au jeudi 18 juillet	Estissac	2024-44-CA1E SR	FOAD Disegno
Du mardi 29 au jeudi 31 octobre	Bar sur Seine	2024-45-CA1E SR	

Module chef d'agrès une équipe moyens élévateur aérien

Chef d'agrès une équipe MEA		
Durée	2 jours	
Duree	1 jour (si déjà COD6)	
Nombre de stagiaires min/max	2 pour 1 formateur	
Public	Caporaux-chefs ou sous-officiers CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe MEA

Conditions d'accès

CA1E SUAP et appartenir à un CIS ayant un moyen aérien, être apte incendie.

Prérequis

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date

Organisation locale en respectant les critères d'organisation

Module chef d'agrès tout engin (CATE)

Chef d'agrès tout engin		
Durée	11 jours : 1 journée bilan et 10 jours	
Nombre de stagiaires min/max	4 / 6	
Public	Sergents ou sergents chefs CD	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès tout engin

Conditions d'accès

Être sergent-chef depuis plus d'un an ou sergent avec 4 ans d'ancienneté.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février, samedi 6 avril, vendredi 12 et samedi 13 avril, vendredi 19 et samedi 20 avril et du lundi 22 au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-46-CATE	Préparation : Livret stagiaire
Samedi 14 septembre, samedi 19 octobre, du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-47-CATE	FOAD Disegno

Les spécialités

1 Conduite

Permis PL

	Permis PL
Durée	56 heures en deux sessions (plateau et conduite)
Nombre de stagiaires max	24
Public	Sapeurs à sergents CD

Objectif du stage	
A l'issue de la formation les stagiaires seront titulaires du permis PL	

Conditions d'accès	
Être équipier incendie CD et apte toutes missions	

Prérequis

Avoir le permis B et être âgé de 21 ans révolus. L'inscription au code (s'il doit être repassé) est à la charge du candidat retenu et il devra être passé avant le début de la formation à la conduite.

(attendre la réunion avec société Abskill)

COD 0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations	
En cours d'élaboration avec la société Abskill (premier semestre 2024)				

COD0

COD0			
Durée	1 jour		
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur		
Public	Sapeur-pompier		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de conducteur en situation d'urgence de catégorie B.

Conditions d'accès

Titulaire du permis B depuis 3 ans (2ans si conduite accompagnée) en cours de validité / Être équipier SUAP ou ISP

Prérequis

FOAD terminée. 5H de conduite en situation non urgente avec VSAV ou VTU.

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date

Organisation locale en respectant les critères d'organisation

Les stages se feront avec des formateurs ayant participés aux formations « formateur COD » de préférence

Conducteur engin pompe			
Durée	3 jours		
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur		
Public	Sapeurs à sergents CD		

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'engin pompe.

Conditions d'accès

Être équipier incendie, avoir le permis C en cours de validité et être âgé de 21 ans au moins

Prérequis

FOAD terminée. 5H de conduite en situation non urgente avec un FPT ou FPTHR ou CCR.

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Lieu	N° de stage	Observations
À déterminer en fonction des candidats	2024-48-COD1	
À déterminer en		Préparation :
fonction des candidats	2024-49-COD1	Livret stagiaire FOAD Disegno
À déterminer en fonction des candidats	2024-50-COD1	
	À déterminer en fonction des candidats À déterminer en fonction des candidats À déterminer en fonction des	À déterminer en fonction des candidats À déterminer en fonction des candidats À déterminer en fonction des candidats À déterminer en fonction des 2024-50-COD1

Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre.

Les stages se feront avec des formateurs ayant participés aux formations « formateur COD » de préférence

Conducteur Feux de Surfaces Agricoles				
Durée 1 jour				
Nombre de stagiaires 3 pour 1 formateur				
Public Sapeurs à sergents CD titulaire du COD1				

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'évoluer en qualité de conducteur avec un engin de type CCR-FPTHR-CCF(S-M) sur terrain non accidenté, <u>sans franchissement</u>.

Conditions d'accès

Appartenir à un CIS ayant un CCFM ou CCFS ou FPTHR ou CCR.

Prérequis

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 10 février	À déterminer en fonction des candidats	2024-51-COD FSA	
Samedi 17 février	À déterminer en fonction des candidats	2024-52-COD FSA CD	
Samedi 23 mars	À déterminer en fonction des candidats	2024-53-COD FSA	
Samedi 6 avril	À déterminer en fonction des candidats	2024-54-COD FSA	

Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre.

Les stages se feront avec des formateurs ayant participés aux formations « formateur COD » de préférence

COD VLHR

Conducteur VLHR en tout terrain			
Durée	2 jours		
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur (6 stagiaires max)		
Public	Sapeurs-pompiers CD		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur VLHR tout terrain.

Conditions d'accès

Appartenir à un CIS ayant une VLHR.

Prérequis

Sapeur-pompier non COD2

Être titulaire du permis B en cours de validité depuis 5 ans minimum

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 27 et mardi 28 mai	Bouilly	2024-55-COD VLHR	
Vendredi 14 et samedi 15 juin	Mailly le Camp	2024-56-COD VLHR	
Vendredi 4 et samedi 5 octobre	Essoyes	2024-57-COD VLHR	

COD2

Conducteur de véhicule tout terrain			
Durée 5 jours bloqués			
Nombre de stagiaires min/max	3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)		
Public	Sapeurs à Adjudants CD		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur de véhicule tout terrain.

Conditions d'accès

Avoir une expérience minimum de 2 ans de COD1.

Appartenir à un CIS ayant un CCF.

Prérequis

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%. Permis en cours de validité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
			Préparation :
Du lundi 8 au vendredi 12 avril	Essoyes	2024-58-COD2	Livret stagiaire
			FOAD Disegno

Conducteur d'embarcation				
Durée 3 jours				
Nombre de stagiaires 3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)				
Public	Sapeurs à Adjudants CD			

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'embarcation.

Conditions d'accès

Être titulaire du permis bateau. Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis

Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Date à définir avec CT	Vouldy	2022-59-COD4	

Conducteur Moyen élévateur aérien	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 MEA
Public	Sapeur-pompier

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur moyen élévateur aérien.

Conditions d'accès

Avoir une expérience minimum de 3 ans de COD1.

Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date

Organisation locale en respectant les critères d'organisation

Conducteur véhicule porte-cellule		
Durée	4 heures	
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 VPCE	
Public	Sapeur-pompier	

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur véhicule porte-cellule

Conditions d'accès

Avoir une expérience minimum de 1 an de COD1

Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis

Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Date

Organisation locale en respectant les critères d'organisation

2 Encadrement des activités physiques

Opérateur des Activités Physiques

Opérateur des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	5,5 jours : 1 matinée test indicateurs de la condition physique
Duree	et 5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'opérateur des activités physiques.

Conditions d'accès

Équipier incendie

Prérequis

Avoir validé les indicateurs de la condition physique.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars et du lundi 15 au vendredi 19 avril	Vouldy	2024-60-EAP1	

Module Arbitrage et jury

Arbitrage et jury lors des compétitions sportives de Sapeurs-Pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module Arbitrage et jury

Prérequis	
EAP1	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 6 et mardi 7 mai	Vouldy	2024-61-Arbitrage et jury	

Module PRAP (Prévention des Risques liés aux Activités Physiques)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module PRAP

Conditions d'accès

Stagiaire retenu pour le stage EAP2

Prérequis

EAP1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Stage CNFPT		2024-63-PRAP	Stage CNFPT

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers (EAP2)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'EAP2

Conditions d'accès / prérequis

EAP1 et modules complémentaires arbitrage et jurys, PRAP, encadrement APS des JSP

Candidature validée par référent de la spécialité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
STAGE CNFPT		2024-64-EAP2	Stage CNFPT

3 Risques technologique

Risque chimique

Équipier, chef d'équipe reconnaissance (RCH1)

Équipier reconnaissance risques chimiques et biologiques	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage

Former des équipiers ou chefs d'équipes de reconnaissance aux risques chimiques et biologiques

Conditions d'accès

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 15 au vendredi 19 janvier et le lundi 11 mars	Ouest	2024-65-RCH1	

Équipier, chef d'équipe d'intervention (RCH2)

Équipier d'intervention risques chimiques et biologiques		
Durée	6 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6/12	
Public	Sapeur-pompier CD	

Objectif du stage

Former des équipiers ou chefs d'équipes d'intervention aux risques chimiques et biologiques

Conditions d'accès

Être titulaire du RCH1

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 novembre et le lundi 18 novembre	Ouest	2024-66-RCH2	

Risques radiologiques

Équipier reconnaissance risques radiologiques (RAD1)

Équipier reconnaissance risques radiologiques		
Durée	4 jours	
Nombre de stagiaires min/max	6/12	
Public	Sapeur-pompier CD	

Objectif du stage

Être capable d'intervenir lors d'accident comportant un risque radiologique

Conditions d'accès

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques ou du matériel de détection.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 12 au vendredi 15 novembre	Nogent sur Seine	2024-67-RAD1	Travail au CNPE

Équipier d'intervention risques radiologiques (RAD2)

Équipier d'intervention risques radiologiques (RAD2)			
Durée	4 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6/12		
Public	Sapeur-pompier CD		

Objectif du stage

Être capable d'intervenir lors d'accident comportant un risque radiologique

Conditions d'accès

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques ou du matériel de détection.

Prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 19 au vendredi 22 novembre	Nogent sur Seine	2024-68-RAD2	

4 <u>Secours en milieu périlleux</u>

IMP1

Intervention en milieu périlleux niveaux 1			
Durée 4 jours			
Nombre de stagiaires min/max	6/12		
Public	Sapeur-pompier professionnel ou membre du SSSM		

Objectif du stage	
Devenir IMP de niveau 1	

Conditions d'accès	
Équipier incendie ; avoir validé les tests o	le sélection

Prérequis	
Validation FOAD à 100%	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 26 au vendredi 29 mars	Vouldy	2024-69-IMP1	

Intervention en milieu périlleux niveaux 2				
Durée	rée 10 jours			
Nombre de stagiaires min/max	6/12			
Public	Sapeur-pompier professionnel ou membre du SSSM			

Objectif du stage	
Devenir sauveteur GRIMP	

Conditions d'accès
Être IMP1

Prérequis	
Validation FOAD à 100%	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 7 au vendredi 11 octobre et du lundi 14 au vendredi 18 octobre	Vouldy	2024-70-IMP2	

Formation initiale santé en service

FI Santé en service				
Durée 2 jours (1 journée en présentiel + 1 doublure de visite)				
Nombre de stagiaires min/max 2/10				
Public	ISP, MSP et experts			

Conditions d'accès

Pour les MSP, ISP et experts souhaitant participer aux activités de santé en service.

Objectif du stage

Être capable de réaliser des visites médicales

Prérequis

Module apprenant

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-71-SSSM-FISS	
Mercredi 18 septembre	Vouldy	2024-72-SSSM-FISS	

FI AMU SSO				
Durée 4 jours +doublure garde postée (2 à 6)				
Nombre de stagiaires min/max	2/10			
Public	ISP, MSP et experts			

Conditions d'accès

Pour les MSP et ISP souhaitant participer aux missions opérationnelles (AMU et SSO) du SSSM.

Objectif du stage

Intégrer une équipe de secours opérationnelle

Prérequis

Module apprenant

Équipier VSAV pour les ISP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Jeudi 7 et vendredi 8 mars	Vouldy	2024-73-SSSM-FI AMU SSO	
Jeudi 14 et vendredi 15 mars	Vendeuvre sur Barse		
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre	Vendeuvre sur		
Jeudi 24 et vendredi 25 octobre	Barse Lusigny sur Barse	2024-74-SSSM-FI AMU SSO	

6 Formation et développement des compétences

Formateur de secourisme

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur PIC F				
Durée 6 jours				
Nombre de stagiaires 6/12				
Public	Caporal minimum			

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis

Équipier SUAP / Caporaux souhaitant réaliser la formation PAE FPS.

Être à jour des FMPA SUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février et du mardi 19 au vendredi 22 mars	Ouest	2024-75-PICF	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours (PAE FPS)

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours PAE FPS			
Durée	6 jours		
Nombre de stagiaires	6/12		
Public	Caporal minimum		

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur et un stage secourisme en assistant.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 12 octobre et du lundi 2 au vendredi 6 décembre	Ouest	2024-76-PAE FPS	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs et Conception et encadrement d'une action de formation

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs et Conception et encadrement d'une action de formation			
Durée	15 jours		
Nombre de stagiaires	2		
Public	Sergent mini		

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
PAE-FPS + 3 ans d'ancienneté, investi dans la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Date et Lieux à dé	Date et Lieux à définir		

Formateur

Accompagnateur de proximité (pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en centre)

ACCPRO			
Durée	3 jours		
Nombre de stagiaires	6/12		
Public	Caporal minimum		

Objectif du stage

Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer une session formative en centre et accompagner un stagiaire dans son parcours formatif en CIS avant stage.

Conditions d'accès / prérequis

Être chef d'équipe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 10 février et du vendredi 16 au samedi 17 février	Lusigny sur Barse	2024-77-ACCPRO	
Samedi 6 avril et du vendredi 12 au samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-78-ACCPRO	
Samedi 21 septembre du vendredi 27 au samedi 28 septembre	Brienne le Château	2024-79-ACCPRO	
Samedi 16 novembre du vendredi 22 au samedi 23 novembre	Nogent sur Seine	2024-80-ACCPRO	

Formateur Accompagnateur (Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en centre)

Formateur accompagnateur			
Durée 10 jours			
Nombre de stagiaires 10 FORACC + 3 FORCO (formateurs concepteurs)			
Public	Accompagnateur de proximité CD		

Objectif du stage

Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer un stage départemental

Conditions d'accès / prérequis

ACCPRO. Participation active à des actions de formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 mars Du lundi 22 au vendredi 26 avril	Ouest	2024-81-FORACC	2 places de concepteurs en intégré

Encadrant COD 0

Encadrant COD 0			
Durée 1 jour			
Nombre de stagiaires 10			
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD 0		

Objectif du stage

Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD0

Rappel du scénario pédagogique (PPRR, conduite, circuit)

Conditions d'accès / prérequis

Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 2 février	Ouest	2024-82-ACCCOD0	
Samedi 3 février	Ouest	2024-83-ACCCOD0	

Encadrant COD 1

Encadrant COD 1			
Durée 1 jour			
Nombre de stagiaires 10			
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD1		

Objectif du stage

Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD1

Rappel du scénario pédagogique (PPRR, Conduite, Perte de charges, manœuvres)

Conditions d'accès / prérequis

Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 23 février	Vouldy	2024-84-ACCCOD1	
Samedi 24 février	Vouldy	2024-85-ACCCOD1	

Encadrant CODFSA

Encadrant COD FSA			
Durée 1 jour			
Nombre de stagiaires 10			
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD FSA		

Objectif du stage

Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un CODFSA Rappel du scénario pédagogique (PPRR, Conduite, capacité de chaque engin)

Conditions d'accès / prérequis

Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD FSA

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 26 janvier	Vouldy	2024-86-ACCCODFSA	
Samedi 27 janvier	Vouldy	2024-87-ACCCODFSA	

Encadrant formation secours routier

Encadrant secours routier				
Durée 1 jour				
Nombre de stagiaires 10				
Public Accompagnateur de proximité minimum				

Objectif du stage

Socle de base des techniques de césarisassions et de balisage

Rappel du scénario pédagogique

Conditions d'accès / prérequis

Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation de secours routiers

Avoir un véhicule de secours routier dans son centre

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 12 février	Ouest	2024-88-ACCSR	
Mardi 13 février	Ouest	2024-89-ACCSR	

Encadrant formation incendie

Encadrant incendie				
Durée 1 jour				
Nombre de stagiaires 10				
Public Accompagnateur de proximité minimum				

Objectif du stage

Rappel du scénario pédagogique (apport à faire suivant niveau)

Socle de base des techniques à transmettre aux stagiaires

Conditions d'accès / prérequis

Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation en incendie

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 12 février	Ouest	2024-90-ACCINC	
Mardi 13 février	Ouest	2024-91-ACCINC	

Animateur JSP:

Animateur JSP		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires	15 stagiaires	
Public	Sapeur-pompier	

Objectif du stage

Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer des JSP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 5, 12, 19 et 26 octobre	Ouest	2024-92- Animateur JSP	

Feux de forêts

Équipier feux de forêts

Équipier feux de forêts			
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)		
Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires sera déterminé		
Public	Sapeur-pompier du corps départemental		

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de l'équipier

Conditions d'accès / prérequis	
Équipier incendie et être apte	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 16 mars Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai	Ouest Les Riceys	2024-95-FDF1	

Chef d'agrès feux de forêts

Chef d'agrès feux de forêts		
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)	
Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires sera déterminé	
Public	Sapeur-pompier du corps départemental	

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de la compétence chef d'agrès feux de forêts

Conditions d'accès / prérequis

Être équipier feux de forêts et grade minimal sergent

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 6 avril Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai	Ouest Les Riceys	2024-96-FDF2	

Formation aux techniques de forcement			
Durée	4 heures		
Nombre de stagiaires	6 stagiaires		
Public Sapeur-pompier du corps départemental			

Objectif du stage

Acquérir es techniques d'ouverture de porte avec le matériel du FPT

Conditions d'accès / prérequis

Équipier incendie apte au port de l'ARI

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 3 février	Ouest	2024-229-TECFOR	
Samedi 3 février	Ouest	2024-230-TECFOR	
Lundi 19 février	Ouest	2024-231-TECFOR	
Lundi 19 février	Ouest	2024-232-TECFOR	
Samedi 16 mars	Nogent sur Seine	2024-233-TECFOR	
Samedi 16 mars	Nogent sur Seine	2024-234-TECFOR	
Lundi 25 mars	Nogent sur Seine	2024-235-TECFOR	
Lundi 25 mars	Nogent sur Seine	2024-236-TECFOR	
Vendredi 5 Avril	Romilly sur Seine	2024-237-TECFOR	
Vendredi 5 Avril	Romilly sur Seine	2024-238-TECFOR	
Samedi 25 mai	Vouldy	2024-239-TECFOR	
Samedi 25 mai	Vouldy	2024-240-TECFOR	
Lundi 27mai	Vouldy	2024-241-TECFOR	
Lundi 27 mai	Vouldy	2024-242-TECFOR	

Formations maintien et perfectionnement des acquis

1 Activités physique et sportives

FMPA Opérateur des Activités Physiques

FMPA EAP 1		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires min/max	6 /12	
Public	Sapeur-pompier	

Conditions d'accès / prérequis	
Être titulaire de la formation EAP 1	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 9 février	Vouldy	2024-97-FMPA EAP1	
Samedi 10 février	Vouldy	2024-98-FMPA EAP1	
Vendredi 22 mars	Vouldy	2024-99-FMPA EAP1	
Samedi 23 mars	Vouldy	2024-100-FMPA EAP1	
Vendredi 11 octobre	Vouldy	2024-101-FMPA EAP1	

FMPA Éducateurs des Activités Physiques

	FMPA EAP 2
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	5
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis	
Être titulaire de la formation EAP 2	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
	Attente date	oar le CNFPT	

FMPA Conseiller technique APS

FMPA EAP 3		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires	1	
Public	Sapeur-pompier	

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 3

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
, A	Attente date par la	zone et le CNFPT	

2 FMPA COD

FMPA ENGINS LOURDS

FMPA ENGINS LOURDS		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires min/max	6 /12	
Public	Sapeur-pompier	

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 1 + permis valide
Avoir suivi sa formation depuis plus de 5 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Organisation locale	en respectant les	critères d'organisation, for	mateur COD

FMPA COD 2

FMPA COD 2		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires min/max	6 /12	
Public	Sapeur-pompier	

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation COD 2 + permis valide

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 27 mai	Bouilly	2024-102-FMPA COD2	
mardi 28 mai	Bouilly	2024-103-FMPA COD2	
vendredi 14 juin	Mailly le Camp	2024-104-FMPA COD2	
samedi 15 juin	Mailly le Camp	2024-105-FMPA COD2	
vendredi 4 octobre	Essoyes	2024-106-FMPA COD2	
samedi 5 octobre	Essoyes	2024-107-FMPA COD2	

FMPA COD 4		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires min/max	6 /12	
Public	Sapeur-pompier	

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation COD 4, un recyclage tous les 3 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 17 février	Vouldy	2024-108-FMPA COD4	
Samedi 24 février	Vouldy	2024-109-FMPA COD4	
Samedi 2 mars	Vouldy	2024-110-FMPA COD4	Lieu évolutif en
Samedi 16 mars	Vouldy	2024-111-FMPA COD4	fonction de la localisation des stagiaires et du niveau d'eau.
Samedi 23 mars	Vouldy	2024-112-FMPA COD4	
Samedi 6 avril	Vouldy	2024-113-FMPA COD4	mveau u cau.
Samedi 13 avril	Vouldy	2024-114-FMPA COD4	
Samedi 16 novembre	Vouldy	2024-115-FMPA COD4	

3 Formateur de secourisme

FMPA PAE FPS

FMPA PAE FPS CIS				
Durée	1 jour			
Nombre de stagiaires min/max	6 /12			
Public	Sapeurs-pompiers CD et corps communaux			

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation PAE FPS
Pour l'encadrement des FMPA CIS

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 4 octobre	Nogent sur Seine	2024-116-FMPA PAE FPS	
Samedi 5 octobre	Vouldy	2024-117-FMPA PAE FPS	
Vendredi 11 octobre	Lusigny sur Barse	2024-118-FMPA PAE FPS	
Samedi 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-119-FMPA PAE FPS	
Vendredi 18 octobre	Ouest	2024-120-FMPA PAE FPS	
Samedi 19 octobre	Romilly sur Seine	2024-121-FMPA PAEFPS	
Vendredi 25 octobre	Estissac	2024-122-FMPA PAEFPS	
Samedi 26 octobre	Bar sur Seine	2024-123-FMPA PAEFPS	

FMPA FOR FPS stage CD et CPI			
Durée	1 jour		
Nombre de stagiaires min/max	6 /12		
Public	Sapeur-pompier		

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation PAE FPS

Pour l'encadrement des stages de secourisme

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 6 avril	Arcis sur Aube	2024-124-FMPA FOR FPS	
Samedi 13 avril	Bouilly	2024-125-FMPA FOR FPS	
Samedi 20 avril	Vouldy	2024-126-FMPA FOR FPS	

FMPA PAE FF

FMPA PAE FF			
Durée	2 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 /12		
Public	Sapeur-pompier		

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation PAE FF

Pour l'encadrement de formations FMPA PAE FPS et PAE FPS

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du jeudi 26 septembre au vendredi 27 septembre	Ouest	2024-127-FMPA FF	Préparation FMPA FPS

4 FMPA GOC3

FMPA GOC3		
Durée	1 jour – 8 heures (3 sessions obligatoires)	
Nombre de stagiaires min/max 6/ 12		
Public	Lieutenants CD	

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation chef de groupe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 2 mars	Direction	2024-128-FMPA GOC3	
Mercredi 13 mars	Direction	2024-129-FMPA GOC3	FMPA n°1
Jeudi 21 mars	Direction	2024-130-FMPA GOC3	
Mardi 4 juin	Les Riceys	2024-131-FMPA GOC3	FMPA n°2
Samedi 15 juin	Les Riceys	2024-132-FMPA GOC3	
Mercredi 9 octobre	Direction	2024-133-FMPA GOC3	
Lundi 21 octobre	Direction	2024-134-FMPA GOC3	FMPA n°3
Samedi 26 octobre	Direction	2024-135-FMPA GOC3	

5 FMPA SAL

FMPA SAL1 et 2

FMPA SAL 1 et 2			
Durée	80 heures par an		
Nombre de stagiaires min/max	6 /12		
Public	SAL		

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire d'une formation SAL, Stage mer de 32 heures

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Jeudis 11, 18 et 25 janvier	Vouldy	2024-136-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 8, 15 et 22 février	Vouldy	2024-137-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 7, 14 et 21 mars	Vouldy	2024-138-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 4, 11, 18 avril	Vouldy	2024-139-FMPA SAL	8 heures
Du lundi 20 mai au 24 mai	Extérieur	2024-140-FMPA SAL	32 heures
Jeudis 6, 13 et 20 juin	Vouldy	2024-141-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 4, 11 et 18 juillet	Vouldy	2024-142-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 8, 22 et 29 août	Vouldy	2024-143-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 5,12 et 19 septembre	Vouldy	2024-144-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 3, 10 et 17 octobre	Vouldy	2024-145-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 7, 14, et 21 novembre	Vouldy	2024-146-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 5, 12 et 19 décembre	Vouldy	2024-147-FMPA SAL	4 heures
Du mardi 16 au vendredi 19 avril	Extérieur	2024-229-FMPA SAL	32 heures

6 FMPA GRIMP

FMPA IMP 1 / IMP2

FMPA IMP 1 / IMP 2	
Durée	72 heures /an
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	IMP

Conditions d'accès / prérequis

Être titulaire de la formation IMP1 ou 2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 9 janvier	Vouldy	2024-148-FMPA CU SMPM	Chef d'unité
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-149-FMPA SMPM	
Mardis 6 et 20 février	Vouldy	2024-150-FMPA SMPM	
Mardis 12 et 19 mars	Vouldy	2024-151-FMPA SMPM	
Mardis 9 et 16 avril	Vouldy	2024-152-FMPA SMPM	
Mardis 7 et 14 mai	Vouldy	2024-153-FMPA SMPM	
Du mardi 4 au vendredi 7 juin	Extérieur	2024-154-FMPA SMPM	
Mardi 10 septembre	Vouldy	2024-155-FMPA SMPM	
Du mardi 24 au vendredi 27 septembre	Extérieur	2024-156-FMPA SMPM	
Mardis 8 et 15 octobre	Vouldy	2024-157-FMPA SMPM	
Jeudis 7 et 21 novembre	Vouldy	2024-158-FMPA SMPM	

7 FMPA RCH

FMPA RCH1

FMPA RCH1	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis	
Titulaire de la formation RCH1	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-159-FMPA RCH1	
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-160-FMPA RCH1	
Les exercices zo	naux ou PPI pour	ront servir de FMPA annuell	е

FMPA RCH2

FMPA RCH2	
Durée	2 jours – 16 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis

Titulaire de la formation RCH2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 15 janvier	Vouldy	2024-161-FMPA RCH2-1	
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-162-FMPA RCH2-1	FMPA n°1
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-163-FMPA RCH2-1	8 heures
Jeudi 18 janvier	Vouldy	2024-164-FMPA RCH2-1	1 date au choix
Vendredi 19 janvier	Vouldy	2024-165-FMPA RCH2-1	
Mardi 5 novembre	Vouldy	2024-166-FMPA RCH2-2	
Mercredi 6 novembre	Vouldy	2024-167-FMPA RCH2-2	FMPA n°2
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-168-FMPA RCH2-2	8 heures
Vendredi 8 novembre	Vouldy	2024-169-FMPA RCH2-2	1 date au choix
Lundi 18 novembre	Vouldy	2024-170-FMPA RCH2-2	
Les evercices 70	naux ou PPI nou	rront servir de FMPA annuelle	

Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle

8 FMPA RAD

FMPA RAD1

FMPA RAD1	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 13 mars	Nogent sur Seine	2024-171-FMPA RAD1	8 heures
Samedi 30 mars	Brienne le Château	2024-172-FMPA RAD1	4 heures
Samedi 12 octobre	Brienne le Château	2024-173-FMPA RAD1	4 heures
Jeudi 21 novembre	Nogent sur Seine	2024-174-FMPA RAD1	8 heures
Les exercices	zonaux ou PPI pourro	nt servir de FMPA annuelle	

FMPA RAD2

FMPA RAD2	
Durée	2 jours – 16 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 12 mars	Nogent sur Seine	2024-175-FMPA RAD2-1	
Mercredi 13 mars	Nogent sur Seine	2024-176-FMPA RAD2-1	
Jeudi 14 mars	Nogent sur Seine	2024-177-FMPA RAD2-1	
Vendredi 15 mars	Nogent sur Seine	2024-178-FMPA RAD2-1	
Mardi 19 novembre	Nogent sur Seine	2024-179-FMPA RAD2-2	
Mercredi 20 novembre	Nogent sur Seine	2024-180-FMPA RAD2-2	
Jeudi 21 novembre	Nogent sur Seine	2024-181-FMPA RAD2-2	
Vendredi 22 novembre	Nogent sur Seine	2024-182-FMPA RAD2-2	
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

9 FMPA SSSM

FMPA activités opérationnelles		
Durée	1 jour	
Nombre de stagiaires min/max	6/12	
Public	ISP	

Conditions d'accès / prérequis

Titulaire de la formation FI activités opérationnelles

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 22 novembre	Ouest	2024-183-FMPA SSSM-PISU	
Samedi 30 novembre	Ouest	2024-184-FMPA SSSM-PISU	

10 FMPA FORMATEURS CAISSON

FMPA formateurs caisson		
Durée	1 jour – 8 heures	
Nombre de stagiaires	8	
Public	Formateurs caisson CD	

Conditions d'accès / prérequis
Formateurs caisson

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 30 janvier	Chaumont	2024-185-FMPA formateur COEPT	
Mardi 26 mars	Chaumont	2024-186-FMPA formateur COEPT	Uniquement formateurs
Lundi 30 septembre	Chaumont	2024-187-FMPA formateur COEPT	caisson
Mardi 26 novembre	Chaumont	2024-188-FMPA formateur COEPT	

FMPA SPPNO		
Durée	2 jours – 8 heures	
Nombre de stagiaires	15	
Public	SPP CD	

Conditions d'accès / prérequis

Sapeurs-pompiers professionnels

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 8 janvier	Vouldy	2024-189-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 9 janvier	Vouldy	2024-190-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mercredi 10 janvier	Vouldy	2024-191-SPP-MSP-1	3 caporaux
Jeudi 11 janvier	Vouldy	2024-192-SPP-MSP-1	3 caporaux
Vendredi 12 janvier	Vouldy	2024-193-SPP-MSP-1	3 caporaux
Lundi 15 janvier	Vouldy	2024-194-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-195-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-196-SPP-MSP-1	3 caporaux
Jeudi 18 janvier	Vouldy	2024-197-SPP-MSP-1	3 caporaux
Vendredi 19 janvier	Vouldy	2024-198-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 30 janvier	Vouldy	2024-199-SPP-MSP-1	
Mercredi 31 janvier	Vouldy	2024-200-SPP-MSP-1	
Jeudi 1 ^{er} févier	Vouldy	2024-201-SPP-MSP-1	
Mardi 5 février	Vouldy	2024-202-SPP-MSP-1	
Mercredi 6 février	Vouldy	2024-203-SPP-MSP-1	
Jeudi 7 février	Vouldy	2024-204-SPP-MSP-1	
Mardi 20 février	Vouldy	2024-205-SPP-MSP-1	
Mercredi 21 février	Vouldy	2024-206-SPP-MSP-1	
Jeudi 22 février	Vouldy	2024-207-SPP-MSP-1	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 9 septembre	Vouldy	2024-208-SPP-MSP-2	
Mardi 10 septembre	Vouldy	2024-209-SPP-MSP-2	
Mercredi 11 septembre	Vouldy	2024-210-SPP-MSP-2	
Jeudi 12 septembre	Vouldy	2024-211-SPP-MSP-2	
Vendredi 13 septembre	Vouldy	2024-212-SPP-MSP-2	
Lundi 16 septembre	Vouldy	2024-213-SPP-MSP-2	
Mardi 17 septembre	Vouldy	2024-214-SPP-MSP-2	
Mercredi 18 septembre	Vouldy	2024-215-SPP-MSP-2	
Jeudi 19 septembre	Vouldy	2024-216-SPP-MSP-2	
Vendredi 20 septembre	Vouldy	2024-217-SPP-MSP-2	
Mardi 1 ^{er} octobre	Vouldy	2024-218-SPP-MSP-2	
Mercredi 2 octobre	Vouldy	2024-219-SPP-MSP-2	
Jeudi 3 octobre	Vouldy	2024-220-SPP-MSP-2	
Mardi 5 novembre	Vouldy	2024-221-SPP-MSP-2	
Mercredi 6 novembre	Vouldy	2024-222-SPP-MSP-2	
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-223-SPP-MSP-2	
Mercredi 13 novembre	Vouldy	2024-224-SPP-MSP-2	
Jeudi 14 novembre	Vouldy	2024-225-SPP-MSP-2	

Les stages extérieurs

1 L'ENSOSP

L'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) est chargée de la formation des officiers SPP et SPV, ainsi que de certaines spécialités. L'ENSOSP est située à AIX LES MILLES (13) et dispose d'une antenne formation à la prévention – prévision sur le site d'OUDINÉ (PARIS 13°).

Les inscriptions sont gérées par le service CFAPS.

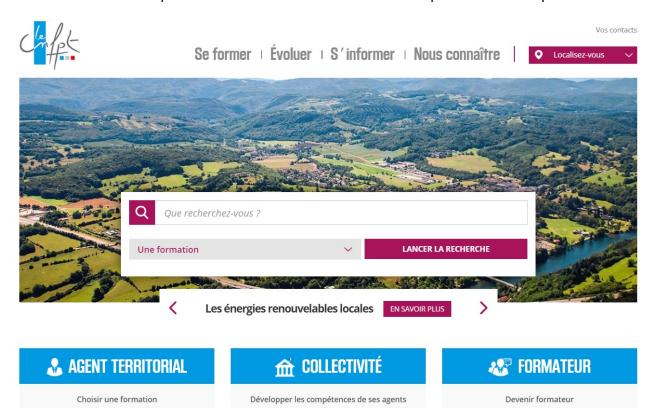
2 Le CNFPT et l'INSET

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'Institut National Supérieur des Études Territoriales (INSET) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la formation des agents des catégories A, B et C. Seuls les personnels administratifs et techniques ainsi que les sapeurs-pompiers professionnels bénéficient des formations dispensées par le CNFPT.

Les sapeurs-pompiers volontaires, par ailleurs agents de la fonction publique territoriale, peuvent bénéficier de formations « Sapeurs-pompiers » proposées par le CNFPT.

Vous pouvez trouver le catalogue des formations proposées sur le site internet du CNFPT : http://www.cnfpt.fr/

Les demandes d'inscriptions doivent se faire sous couvert du supérieur hiérarchique.



3 Autres formations

Le SDIS peut être amené à travailler avec d'autres organismes de formation lorsqu'il ne possède pas les agréments ou les compétences pédagogiques nécessaires (Antibia, passation de marchés publics...). Il peut s'agir d'entreprises privées, d'autres SDIS, d'associations, d'autres collectivités...

Ces formations font alors l'objet d'une convention ou d'un devis qui définit les modalités pédagogiques et financières de la prestation.

Les manifestations sportives

1 Cross

Cross départemental

Cross départemental		
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT	

Objectif de la manifestation

Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis

Être sapeur-pompier au CD ou dans un corps communaux ou PAT au sein du SDIS 10 ou JSP et apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 20 janvier	Parc des MOULINS Troyes	2024-226-CROSS-DEPT	

Cross régional

Cross régional		
Public	Sapeurs-pompiers, JSP	

Objectif de la manifestation Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis

JSP et SP de catégorie cadet et junior qualifiés au cross départemental

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 17 février	Cirey sur Vezouze (54)	2024-227-CROSS-REG	

Cross national

Cross national						
Public	Sapeurs-pompiers et JSP					

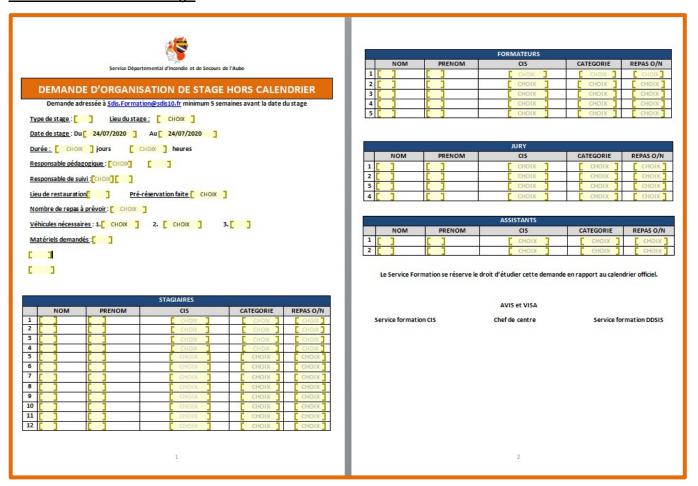
Objectif de la manifestation Partager un moment de convivialité et représenter le SDIS 10

Conditions d'accès / prérequis
Être qualifié

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars	Laval (53)	2024-228-CROSS-NAT	

Annexes

Formulaire création de stage



<u>Pour information</u> : s'agissant de la restauration, le montant maximum est de 17.25 et le paiement se réalise par bon de commande

						Janvier						
	formations of	de tronc cor	nmun	formati	ions de spé	cialités	F Mainti	ien et F	Perfectionneme	ent des Acquis	formations corps co	ommunaux
1 Lu												1
2 Ma												
3 Me												
4 Je												
5 Ve					FAE SPP							
6 Sa												Épiphanie
7 Di												
8 Lu					FAE SPP			FMPA	SPP 2 caporaux			2
9 Ma					FAE SPP			FMPA	SPP 2 caporaux	SMPM CU		
10 Me					FAE SPP			FMPA	SPP 2 caporaux			
11 Je					FAE SPP			FMPA	SPP 2 caporaux	FMPA SAL f4		
12 Ve					FAE SPP			FMPA	SPP 2 caporaux			
13 Sa		CE 1-1										PSC1
14 Di												
15 Lu				RCH1	FAE SPP		FMPA RCH	FMPA	SPP 2 caporaux			3
16 Ma				RCH1	FAE SPP		FMPA RCH	FMPA	SPP 2 caporaux	FMPA SMPM		
17 Me				RCH1	FAE SPP	FI santé en service	FMPA RCH	FMPA	SPP 2 caporaux			
18 Je				RCH1	FAE SPP		FMPA RCH	FMPA	SPP 2 caporaux	FMPA SAL f4		
19 Ve				RCH1	FAE SPP		FMPA RCH	FMPA	SPP 2 caporaux			
20 Sa	Prompt secours					cross départer	mental				équipie	er PPBE cpi
21 Di												
22 Lu												4
23 Ma												
24 Me												
25 Je		_								FMPA SAL f4		
26 Ve			CA PPBE	Formateur cod								
27 Sa	Prompt secours	INC1-1	CA PPBE	Formateur cod	FSA						équipie	er PPBE cpi
28 Di												
29 Lu									TEUR Forceme			5
30 Ma							FMPA S		FMPA FORM	ATEUR COEPT		
31 Me							FMPA S	PP				

	Février								
		formations de tronc commun	formati	ons de spécialités	Maintien et Per	fectionnement des Acqu	formations cor	ps communaux	
1	Je				FMPA SPP				
2	Ve		Formateur cod0	Formateur incendie					
		formations aux techniques de forcements							
3	Sa	Prompt secours	Formateur cod0	Formateur incendie					
		équipier PPBE CA PPBE INC1-2					quipier incendie c		
4	Di								
5	Lu				6			6	
6	Ма				FMPA SPP	FMPA SMPM			
7	Ме				FMPA SPP				
8	Je				FMPA SPP	FMPA SAL f4			
9	Ve				FMPAEAP1				
10	Sa	Prompt secours équipier PPBE CA PPBE INC1-3	COD FSA	ACCPRO 1-1	FMPAEAP1		quipier incendie c	,	
11	Di								
12	Lu			Formateur SR	7 FMPA RCH			7	
13	Ма		COD 1 1-1	Formateur SR	FMPA RCH				
14	Ме		COD 1 1-2		FMPA RCH				
15	Je		COD 1 1-3		FMPA RCH	FMPA SAL f4			
16	Ve			ACCPRO 1-2	FMPA RCH				
17	Sa	Prompt secours	COD FSA JS	ACCPRO 1-3	FMPA COD4		quipier incendie c		
18	D:	équipier PPBE CA PPBE INC1-4							
		formations aux techniques de forcements						0	
	Lu	iornations aux techniques de forcements			8 FMPA SPP	FMPA SMPM		8	
20	Ma Me		-		FMPA SPP	FIVIPA SIVIPIVI			
22	Je		+		FMPA SPP	FMPA SAL f4			
23	Ve		+	Formateur cod 1	TWILAGEF	I WILA OAL I4			
23	Sa	INC1-5 CATE1-1 apprenant	Pic-F		FMPA COD4		PSC1		
25	Di	apprenant	Pic-F JS	offinated Cod 1	1 WILA COD4		r3C1		
26	Lu	INC1-6 CE 1-2 EQSR	JS	2D	9			9	
27	Ma	INC1-7 CE 1-3 EQSR CASR	JS		1				
	Me	INC1-8 CE 1-4 EQ SR CA SR	JS						
29	Je	INC1-9 CE 1-5 EQ SR CA SR	JS						

	Mars									
	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux						
1 Ve	INC1-10 CE 1-6	JSP								
2 Sa	Prompt secours	COD 1 2-1	FMPA COD4 FMPA GOC3/4	équipier PPBE cpi resp intervention						
3 Di										
4 Lu	équipier vsav	FORACC		10						
5 Ma	équipier vsav CA SUAP	FORACC								
6 Me	équipier vsav CA SUAP	FORACC								
7 Je	équipier vsav CA SUAP FLAMU	FORACC	FMPA SAL f8							
8 Ve	équipier vsav CA SUAP FLAMU	FORACC								
9 Sa	Prompt secours	COD 1 2-2		équipier PPBE cpi resp intervention						
10 Di										
11 Lu		RCH1		11						
12 Ma		RAD1	FMPA RAD FMPA SMPM							
13 Me		RAD1	FMPA RAD FMPA GOC3/4							
14 Je	FISSO	RAD1	FMPA RAD FMPA SAL f8							
15 Ve	FISSO	RAD1	FMPA RAD							
16 Sa	formations aux techniques de forcements	- COD 1 2-3 FDF1	FMPA COD4	equipier incendie cp resp intervention						
10 3a	Prompt secours CE 2-1	COD 12-3 1 DI 1	T WI A GOD4	resp intervention						
17 Di										
18 Lu				12						
19 Ma		Pic-F	FMPA SMPM							
20 Me		Pic-F								
21 Je		Pic-F	FMPA GOC3/4 FMPA SAL f8							
22 Ve		Pic-F	FMPAEAP1							
23 Sa	Prompt secours INC2-1	COD FSA	FMPAEAP1 FMPA COD4	quipier incendie cp						
24 Di										
25 Lu	formations aux techniques de forcements			13						
26 Ma		IMP1	FMPA FORMATEUR COEPT							
27 Me		IMP2								
28 Je		IMP3								
29 Ve		IMP4								
30 Sa	Prompt secours INC2-2 CA PPBE		FMPA RAD	r <mark>quipier incendie c</mark> p						
31 Di		Passage à l'heure d'été								

							Avril					
		formations	de tronc co	mmun		fo	rmations de spé	cialités	F Maintien et Po	erfectionnement des Acquis	formations corps	communaux
1 Lu		Lund	li de Pâques									
2 Ma												14
3 Me												
4 Je									FMPA SAL f8			
5 Ve		CA PPBE				formation	ns aux techniques	de forcements				
6 Sa	équipier PPBE	CA PPBE	INC2-3		CATE1-2	COD FSA	ACCPRO 2-1	FDF2	FMPA COD4	FMPA FPS stage	Prompt secours	
7 Di								·				
8 Lu						COD2						15
9 Ma						COD2				FMPA SMPM		
10 Me						COD2						
11 Je						COD2			FMPA SAL f8			
12 Ve		CA PPBE —			CATE1-3	COD2	ACCPRO 2-2					
13 Sa	équipier PPBE	apprenant	INC2-4		CATE1-4		ACCPRO 2-3	JSP	FMPA COD4	FMPA FPS stage	Prompt secours	
14 Di												
15 Lu						EAP1						
16 Ma						EAP1			FMPA SAL	FMPA SMPM		16
17 Me						EAP1			FMPA SAL			
18 Je						EAP1			FMPA SAL	FMPA SAL f8		
19 Ve					CATE1-5	EAP1			FMPA SAL			
20 Sa			INC2-5		CATE1-6			JSP		FMPA FPS stage	Prompt secours	
21 Di												
22 Lu	équipier vsav		INC2-6		CATE1-7	FORACC		JSP				
23 Ma	équipier vsav	CA SUAP	INC2-7	CE 2-3		FORACC		JSP				17
24 Me	équipier vsav	CA SUAP	INC2-8	CE 2-4		FORACC		JSP				
25 Je	équipier vsav	CA SUAP	INC2-9	CE 2-5		FORACC		JSP				
26 Ve	équipier vsav	CA SUAP	INC2-10	CE 2-6	CATE1-11	FORACC		JSP				
27 Sa											Prompt secours	
28 Di												
29 Lu	EQ SR											
30 Ma	EQ SR	CA SR										18

			Ma	i	
		formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux
1	Ме				Fête du Travail
2	Je	EQ SR CA SR			
3	Ve	EQ SR CA SR			
4	Sa				Prompt secours
5	Di				
6	Lu		Arbitrage		19
7	Ма		et jury	FMPA SMPM	
8	Ме				Fête de la Victoire
9	Je				Ascension
10	Ve				
	Sa				
12	Di				
13	Lu		FDF1 FDF2		20
14	Ма		FDF1 FDF2	FMPA SMPM	
15	Ме		FDF1 FDF2		
_	Je		FDF1 FDF2		
17	Ve		FDF1 FDF2		
	Sa				
19	Di				Pentecôte
20	Lu			FMPA SAL	Lundi de Pentecôte
21	Ма			FMPA SAL	21
22	Ме			FMPA SAL	
	Je			FMPA SAL	
24	Ve			FMPA SAL	
25	Sa	formations aux techniques de formcements		FMPA GOC3/4	équipier PPBE cpi
		Prompt secours CE 3-1			equiple: 11 B2 epi
26	Di				
	Lu	formations aux techniques de formcements	COD VLHR —	FMAPA COD 2	22
	Ма			FMAPA COD 2	
	Ме				
	Je				
_31	Ve				

			Juin			
	formations	de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations co	rps communaux
1 Sa	Prompt secours	équipier PPBE			équipier PPBE cp	oi e
2 Di						
3 Lu						23
4 Ma				FMPA SMPM FMPA GOC3/4		
5 Me				FMPA SMPM		
6 Je				FMPA SMPM FMPA SAL f8		
7 Ve				FMPA SMPM		
8 Sa	Prompt secours	équipier PPBE INC 3-	JSP		quipier incendie cp	resp intervention
9 Di						
10 Lu						24
11 Ma						
12 Me						
13 Je				FMPA SAL f8		
14 Ve			COD VLHR	FMAPA COD 2		
15 Sa	Prompt secours	équipier PPBE INC 3-2	SSB VEI II V	FMAPA COD 2 FMPA GOC3/4	quipier incendie cp	resp intervention
16 Di						
17 Lu						25
18 Ma				FMPA SMPM FMPA FORMATEUR COEPT		
19 Me						
20 Je				FMPA SAL f8		
21 Ve						
22 Sa	Prompt secours	INC 3-3			quipier incendie cp	resp intervention
23 Di						
24 Lu						26
25 Ma						
26 Me						
27 Je						
28 Ve						
29 Sa	apprenant	INC 3-4			PSC1	
30 Di						

					llet		
		form	nation	s de tronc	F Maintien et Perfectionnement des Acquis		
1	Lu					27	
2	Ма						
3	Ме						
4	Je						FMPA SAL f8
5	Ve						
6	Sa				INC 3-5		
7	Di						
8	Lu	équipier vsav			INC 3-6	CE 3-2	28
9	Ма	équipier vsav		A SUAP	INC 3-7	CE 3-3	
10	Ме	équipier vsav		A SUAP	INC 3-8	CE 3-4	
11	Je	équipier vsav		A SUAP	INC 3-9	CE 3-5	FMPA SAL f8
12	Ve	équipier vsav	C	A SUAP	INC 3-10	CE 3-6	
13	Sa						
14	Di						
15	Lu	Prompt secou		EQ SR			29
16	Ма	Prompt secou		EQ SR	CA SR		
17	Ме	Prompt secou		EQ SR	CA SR		
18	Je	Prompt secou		EQ SR	CA SR		FMPA SAL f8
19	Ve	Prompt secou	ırs				
20	Sa						
21	Di						
22	Lu						30
23	Ма						
24	Ме						
25	Je						
26	Ve						
27	Sa	apprenant					
28	Di						- :
29	Lu						31
30	Ма						
31	Ме						

			Août	
		formations de tronc comm	nun	F Maintien et Perfectionnement des Acquis
1	Je			
2	Ve			
3	Sa			
4	Di			
5	Lu			32
6	Ма			
7	Ме			
8	Je			FMPA SAL f8
9	Ve			
10	Sa			
11	Di			
12	Lu			33
13	Ма			
14	Ме			
15	Je		Ass	somption
16	Ve			
17	Sa			
18	Di			
19	Lu			34
20	Ма			
21	Ме			
22	Je			FMPA SAL f8
23	Ve			
24	Sa			
25	Di			
26	Lu			35
27	Ма			
28	Ме			
29	Je			FMPA SAL f8
30	Ve			
31	Sa	Prompt secours		

Septembre							
	formations de tronc commun	formations de spécialités F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux			
1 Di							
2 Lu		FAE/FISPP					36
3 Ma		FAE/FISPP					
4 Me		FAE/FISPP					
5 Je		FAE/FISPP			FMPA SAL f8		
6 Ve		FAE/FISPP					
7 Sa	Prompt secours					PSC1	
8 Di							
9 Lu		FAE/FISPP		FMPA SPP			37
10 Ma		FAE/FISPP		FMPA SPP	FMPA SMPM		
11 Me		FAE/FISPP		FMPA SPP			
12 Je		FAE/FISPP		FMPA SPP	FMPA SAL f8		
13 Ve		FAE/FISPP		FMPA SPP			
14 Sa	Prompt secours CE 4-1 CE 5-1 CATE 2-1					équipier PPBE cpi	
15 Di							
16 Lu		FAE/FISPP		FMPA SPP			38
17 Ma		FAE/FISPP		FMPA SPP			
18 Me		FAE/FISPP	FI santé en service	FMPA SPP			
19 Je		FAE/FISPP		FMPA SPP	FMPA SAL f8		
20 Ve	CAPPBE	FAE/FISPP		FMPA SPP			
21 Sa	Prompt secours CA PPBE		ACCPRO 3-1			équipier PPBE cpi	
22 Di							
23 Lu		FAE/FISPP					39
24 Ma		FAE/FISPP		FMPA SMPM			
25 Me		FAE/FISPP		FMPA SMPM			
26 Je		FAE/FISPP		FMPA SMPM	FMPA FF		
27 Ve		FAE/FISPP	ACCPRO 3-2	FMPA SMPM	FMPA FF		
29 Sa	Prompt secours équipier PPBE CA PPBE		ACCPRO 3-3			équipier incendie cpi	
29 Di							
30 Lu		FMPA FORMATE	UR COEPT				40

Octobre							
	formations de tronc commun		formations de spécialités		F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux
1 Ma					FMPA SPP		
2 Me					FMPA SPP		
3 Je					FMPA SPP	FMPA SAL f8	
4 Ve			COD VLHR		FMPA FPS CIS		
5 Sa	équipier PPBE CA PPBE apprenant		COD VLHR	Animateur JSP	FMPA FPS CIS		équipier incendie cpi
6 Di				_			
7 Lu			IMP2				41
8 Ma			IMP2			FMPA SMPM	
9 Me			IMP2			FMPA GOC3/4	
10 Je			IMP2			FMPA SAL f8	
11 Ve			IMP2		FMPA FPS CIS	FMPAEAP1	
12 Sa	équipier PPBE CA PPBE		PAE FPS	Animateur JSP	FMPA FPS CIS	FMPA RAD	équipier incendie cpi
13 Di							
14 Lu			IMP2				42
15 Ma			IMP2			FMPA SMPM	
16 Me			IMP2				
17 Je			IMP2	FISSO		FMPA SAL f8	
18 Ve			IMP2	FISSO	FMPA FPS CIS		
19 Sa	INC 4-	1 CE 5-2 CATE 2-2		Animateur JSP	FMPA FPS CIS		resp intervention
20 Di							
21 Lu	équipier vsav INC 4-2	CE 5-3 CATE 2-3				FMPA GOC3/4	43
22 Ma	équipier vsav CA SUAP INC 4-3	CE 5-4 CATE 2-4					
23 Me	équipier vsav CA SUAP INC 4-4	CE 5-5 CATE 2-5		FIAMU			
24 Je	équipier vsav CA SUAP INC 4-5	CE 5-6 CATE 2-6		FIAMU			
25 Ve	équipier vsav CA SUAP INC 4-6	CE 6-2 CATE 2-7		<u> </u>	FMPA FPS CIS		
26 Sa				Animateur JSP	FMPA FPS CIS	FMPA GOC3/4	resp intervention
27 Di							
28 Lu	EQSR INC 4-7	CE 6-3 CATE 2-8					44
29 Ma	EQSR CASR INC 4-8	CE 6-4 CATE 2-9					
30 Me	EQSR CASR INC 4-9	CE 6-5 CATE 2-10					
31 Je	EQ SR CA SR INC 4-1	0 CE 6-6 CATE 2-11					

Novembre										
	formations de	e tronc commun	formation	s de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis			formations corps communaux		
1 Ve									Toussaint	
2 Sa								re	sp intervention	
3 Di										
4 Lu			RCH2						45	
5 Ma			RCH2	COD 1 3-1	FMPA SPP	FMPA RCH				
6 Me			RCH2	COD 1 3-2	FMPA SPP	FMPA RCH				
7 Je			RCH2	COD 1 3-3	FMPA SPP	FMPA RCH	FMPA SMPM			
7 30			RCH2	00010-0	TWI A OF T		FMPA SAL f4			
8 Ve		CA PPBE -	RCH2			FMPA RCH				
9 Sa		OATTBE						Prompt secours		
10 Di										
11 Lu									Armistice	
12 Ma									46	
13 Me					FMPA SPP					
14 Je					FMPA SPP		FMPA SAL f4			
15 Ve										
16 Sa	équipier PPBE	CA PPBE	COD 1 4-1	ACCPRO 4-1			FMPA COD4	Prompt secours		
17 Di										
18 Lu			RCH2			FMPA RCH			47	
19 Ma			RAD2			FMPA RAD				
20 Me			RAD2			FMPA RAD				
21 Je			RAD2			FMPA RAD	FMPA RAD	FMPA SAL f4		
			RAD2				FMPA SMPM			
22 Ve			RAD2	ACCPRO 4-2	FMPA PISU	FMPA RAD				
23 Sa	équipier PPBE	CA PPBE	COD 1 4-2	ACCPRO 4-3				Prompt secours		
24 Di										
25 Lu			PAE FPS						48	
26 Ma			PAE FPS		FMPA FORMATEUR COEPT					
27 Me			PAE FPS							
28 Je			PAE FPS							
29 Ve			PAE FPS							
30 Sa	équipier PPBE	CA PPBE	COD 1 4-3		FMPA PISU			Prompt secours		

	Décembre								
		formations de tronc con	nmun	formations corps communaux					
1	Di								
2	Lu	PAE FPS			49				
3	Ma	PAE FPS							
4	Ме	PAE FPS							
5	Je	PAE FPS		FMPA SAL f4					
6	Ve	PAE FPS							
7	Sa				Prompt secours				
8	Di								
9	Lu				50				
10	Ма								
11	Ме								
12	Je			FMPA SAL f4					
13	Ve								
14	Sa								
15	Di								
16	Lu				51				
17	Ma								
18	Me								
19	Je			FMPA SAL f4					
20	Ve								
21	Sa	Prompt secours							
22	Di								
23	Lu	Prompt secours			52				
24	Ma	Prompt secours							
25	Me								
26	Je	Prompt secours							
27	Ve	Prompt secours							
28	Sa								
29	Di								
30	Lu	équipier vsav			1				
31	Ма	équipier vsav							

SDIS de l'Aube

Service compétences, formation et APS

(CFAPS)

03/10/2024